# **Contrat Commercial**

Ce Contrat Commercial (« Contrat ») est conclu à ce 16/12/2024 ...

Williams, Hudson and Johnson, une Société Anonyme (SA) organisée selon les lois de Belgium avec son principal lieu d'activité à 58661 Michael Squares South Jameschester, AZ 04366 (« Votre entreprise »),

et

Robbins, Brown and Bryan, une SA organisée selon les lois de Indonesia avec son principal établissement à 886 Hodges Trail Suite 806 Port James, ME 69449 (« Client »)

### **SERVICES**

Votre Société s'engage à fournir les services suivants au Client : Assistance informatique, conseils stratégiques..

### **TERME**

La durée du présent contrat sera de 1 an, à compter de la date d'entrée en vigueur, à moins qu'il ne soit résilié plus tôt conformément aux termes du présent contrat.

### **COMPENSATION**

Le Client s'engage à verser à Votre Société la rémunération suivante pour les services rendus : une rémunération mensuelle de 5000 € pour les services fournis..

### CONFIDENTIALITÉ

Votre Société et le Client reconnaissent que pendant la durée du présent Contrat, ils peuvent avoir accès aux informations confidentielles de l'autre partie. Les deux parties conviennent de maintenir la confidentialité de ces informations et de ne pas les divulguer à des tiers sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, sauf si la loi l'exige.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Toute propriété intellectuelle créée par Votre Société dans le cadre de la fourniture des services en vertu du présent contrat restera la propriété de Votre Société, sauf accord écrit contraire. Le Client disposera d'une licence non exclusive et non transférable pour utiliser cette propriété intellectuelle uniquement aux fins pour lesquelles les services sont fournis.

### **TERMINAISON**

Chacune des parties peut résilier le présent Contrat moyennant un préavis de 30 jours. En cas de manquement, l'autre partie disposera de 15 jours pour remédier au problème.

# LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En aucun cas, l'une ou l'autre des parties ne pourra être tenue responsable envers l'autre partie de tout dommage indirect, accidentel, consécutif, spécial ou punitif découlant de ou lié au présent Contrat, même si la partie a été informée de la possibilité de tels dommages.

### LOI APPLICABLE

Ce Contrat sera régi et interprété conformément aux lois de France. Tout litige découlant de ou lié au présent Contrat sera résolu par arbitrage conformément aux règles de CCI (Chambre de Commerce Internationale), et le jugement sur la sentence rendue par le ou les arbitres pourra être inscrit devant tout tribunal compétent.

## **ACCORD INTÉGRAL**

Ce Contrat contient l'intégralité de l'accord des parties en ce qui concerne l'objet des présentes et remplace tous les accords et ententes antérieurs et contemporains, qu'ils soient oraux ou écrits. Le présent Contrat ne peut être amendé ou modifié que par écrit signé par les deux parties.

### **AFFECTATION**

Aucune des parties ne peut céder ce Contrat ou tout droit ou obligation en vertu des présentes sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, sauf que votre Société peut céder ce Contrat à toute société affiliée ou ayant cause sans un tel consentement.

## **DIVISIBILITÉ**

Si une disposition de ce Contrat est jugée invalide, illégale ou inapplicable, les autres dispositions de ce Contrat ne seront pas affectées, et ce Contrat sera interprété comme si une telle disposition invalide, illégale ou inapplicable n'avait jamais été contenue dans les présentes.

## **ENTREPRISE**

XYZ Corp
Par:
Signature:
E-mail: contact@xyzcorp.com
Adresse: <u>123 rue de Paris, 75001 Paris, France</u>
CLIENT
Nom du Client: <u>John Doe</u>
Signature:
E-mail: johndoe@example.com

Adresse: 456 avenue de Lyon, 69000 Lyon, France